

RÉSIDENTE DE CRÉATION QUÉBEC - NOUVELLE-AQUITAINE 2026

Appel de candidatures

L'ICQ invite les auteur.trice.s qui résident à Québec ou à Wendake à soumettre leur candidature pour effectuer une résidence de création de huit semaines dans la région Nouvelle-Aquitaine, France, entre le 10 avril et le 8 juin 2026. Le séjour se divise en deux parties. La personne lauréate est accueillie :

- D'une part à la Villa Valmont (à Lormont, près de Bordeaux) du vendredi 10 avril au lundi 11 mai 2026
- D'autre part à la Villa Bloch (à Poitiers) du lundi 11 mai au lundi 8 juin 2026

Cadre de la résidence

Cette résidence de création se déroule dans le cadre d'un accord de coopération entre ALCA – Agence livre, cinéma et audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine, et L'ICQ, en vue de soutenir la création des autrices et auteurs dans la francophonie. Cette entente s'inscrit en parallèle du jumelage entre le Québec et la Région Nouvelle-Aquitaine, et les villes de Québec et de Bordeaux. Une résidence est parallèlement offerte à un.e artiste français.e, qui viendra passer huit semaines dans un appartement de L'ICQ à Québec entre le 10 mars et le 4 mai 2026.

Genres acceptés

Tous les genres littéraires (roman, nouvelle, essai littéraire, poésie, conte, écriture dramatique, bande dessinée, littérature jeunesse, etc.).

Admissibilité

Vous êtes admissible à ce programme si :

- Vous avez publié au moins 1 livre à compte d'éditeur;
- Vous êtes citoyen.ne canadien.ne ou détenez la résidence permanente et résidez dans la ville de Québec ou à Wendake;
- Vous avez un projet de création en cours;
- Vous êtes disponible entre le 10 avril et le 8 juin 2026;
- Vous êtes intéressé.e à participer à un programme d'activités culturelles à raison de quatre à cinq rencontres par mois maximum.

Conditions d'accueil

La personne lauréate est hébergée gratuitement dans deux des logements du réseau des résidences de création géré par ALCA.

Une bourse de 4 800\$ (600\$/semaine) est offerte, et les frais de déplacement sont pris en charge.

Dispositif d'accueil

Les auteur.trice.s en résidence bénéficient d'un dispositif d'accueil mis en place par ALCA dans le but d'établir des contacts avec les artistes, les éditeur.trice.s, les lieux, les publics et les manifestations associés à leur pratique littéraire. Pendant la durée de sa résidence, l'artiste s'engage à renoncer à toute autre activité professionnelle, sauf accord préalable avec l'organisme hôte. Elle ou il s'engage à promouvoir son œuvre et la littérature québécoise durant son séjour, à raison de quatre à cinq rencontres par mois maximum dans des librairies, bibliothèques, etc. Chaque projet de rencontre est soumis à l'accord de la personne lauréate.

Sélection et critères

La lauréate ou le lauréat sera sélectionné.e par un jury constitué de deux auteur.trice.s et d'une personne représentant L'ICQ. Le jury effectue son choix sur la base des conditions d'admissibilité, des objectifs de la résidence et des critères d'évaluation présentés ici :

Qualité du projet

- Recherche esthétique et contribution à la discipline ou apport pour la pratique
- Originalité du projet

Incidence de la résidence sur la carrière

- Importance de la résidence dans le parcours et pour le projet en cours
- Intérêt du projet et de la personne envers la région d'accueil

*** À candidature égale, le jury privilégie une personne n'ayant jamais reçu de bourse de résidence avec L'ICQ.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé;
- Une lettre de motivation;
- Un curriculum vitae (maximum cinq pages, incluant la bibliographie, les bourses et aides obtenues, etc.);
- Un dossier de presse, s'il y a lieu (maximum cinq pages);
- Un extrait de l'œuvre qui fait l'objet de la demande
- Une copie numérique ou un extrait photocopié d'une douzaine de pages d'une œuvre publiée à compte d'éditeur.

Ancien.ne.s lauréat.e.s

- Sebastián Ibarra Gutiérrez (Québec) | Silène Edgar (France) édition 2025
- Éloïse Demers-Pinard (Québec) | Aliona Gloukhova (France) édition 2024
- Nora Atalla (Québec) | Chloé Pince (France) édition 2023
- Richard Vallerand (Québec) | Nathalie Richard (France) édition 2022
- Mattia Scarpulla (Québec) | Jean-Baptiste Maudet (France) édition virtuelle 2021
- Valérie Forgues (Québec) | Vivien Bessières (France) édition virtuelle 2020
- Richard Ste-Marie (Québec) | Joán Tauveron (France) édition 2019
- Martin Fournier (Québec) | Tiphaine Gantheil et Timothée Morisse (France) édition 2018
- Louis Remillard (Québec) | Marine Blandin (France) édition 2017
- Claudine Paquet (Québec) | Isabelle Merlet (France) édition 2016
- ValMo (Québec) | Mathias Liniado (France) édition 2015



- Valérie Boivin (Québec) | Lauranne Quentric (France) édition 2014
- Estelle Bachelard (Québec) | Jean-Jacques Rouger (France) édition 2013
- Michel Falardeau (Québec) | Nicolas Dumontheuil (France) édition 2012
- Francis Desharnais (Québec) | Jérôme D'Aviau (France) édition 2011
- Philippe Girard (Québec) | Vincent Perriot (France) édition 2010
- Djief (Québec) | Laureline (France) édition 2009
- Pierre Bouchard (Québec) | Anton (France) édition 2008
- Pascal Girard (Québec) | Cromwell (France) édition 2007

Pour de l'information

www.maisondelalitterature.qc.ca

Juliette Berton, Coordinatrice à la gestion de programmes : residences@institutcanadien.qc.ca

Date limite

LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2025 À MINUIT

Faites parvenir votre dossier par courriel à residences@institutcanadien.qc.ca.

Cette résidence croisée est une collaboration entre ALCA, L'ICQ et la Ville de Québec.

